

L'Asso est une association sans but lucratif qui adopte un fonctionnement de l'Economie Sociale et Solidaire. Y être bénévole, c'est d'abord être pleinement acteur de son projet collectif, le représenter et défendre ses valeurs.

C'est également une aventure humaine pleine de découvertes. Chacun y a une place, quels que soient son âge, son expérience et son savoir faire. La diversité des bénévoles constitue une richesse à laquelle l'Asso est très attachée.

Le plaisir, la motivation et la bonne humeur sont quelques clefs du bon fonctionnement des activités, sans oublier le respect de règles et consignes indispensables à cette organisation collective et aux engagements de l'Asso vis à vis du public, des partenaires, des artistes...

Ensemble, nous pourrons nous réjouir de la réussite de chaque action de l'Asso si chacun s'associe aux principes qui suivent.



CHARTRE DU BÉNÉVOLAT

VIE ASSOCIATIVE

Chaque membre est invité à participer à la vie de l'association. Il s'engage à respecter l'éthique et les valeurs de l'Asso, son organisation et son fonctionnement. Il prend connaissance de son projet associatif.

MISSION

Chaque bénévole s'implique dans les activités confiées, notamment sur la base du poste et des horaires convenus conjointement. Il accepte également une modification ponctuelle de sa mission pour aller aider et soutenir d'autres bénévoles dans le besoin. Dans le cadre de manifestations, il fait son possible pour être présent aux réunions préparatoires, au montage et au démontage.

ATTITUDE

Afin de garder un souvenir agréable et de communiquer une image positive, chaque membre accepte de s'impliquer dans ce qu'il donnera ou montrera de lui-même. Sourire, convivialité, écoute, attitude respectueuse favoriseront la réussite des projets. Chaque bénévole s'engage également à exercer son activité dans le respect des convictions de chacun, à être responsable de son comportement et maître de lui-même.

SOLIDARITÉ

Tout bénévole doit prendre en compte l'organisation spécifique à chaque activité et agir dans un esprit solidaire et collectif : communiquer, faire connaissance, s'entraider, être attentif aux autres, savoir entendre les difficultés ou limites de chacun et pouvoir exprimer les siennes.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Chaque bénévole s'inscrit dans la démarche Développement Durable de l'association. En matière d'environnement, il se doit notamment de privilégier les moyens de transport alternatif, de respecter les lieux et de participer activement au tri des déchets. Chaque membre de l'Asso en est un ambassadeur et un relais auprès des publics accueillis.

MATÉRIEL ET BIENS CONFIEÉS

Chaque bénévole utilise avec soin le matériel ou les biens qui lui sont confiés et informe l'association en cas de perte ou détérioration. Si un bénévole apporte son propre matériel, il ne pourra mettre en cause la responsabilité de l'Asso, mais pourra établir une convention de mise à disposition de matériel s'il l'estime utile.

SÉCURITÉ

Chaque membre prend toutes les mesures de sécurité nécessaires pour lui-même et pour les autres, en conformité à la législation en vigueur. Il respecte les procédures mises en place par l'Asso, notamment les règles d'hygiène, de sécurité et d'urgence.

L'Asso peut décider à tout moment de la fin de la collaboration d'un bénévole en cas de non-respect des consignes, de manque de respect vis à vis des autres bénévoles et de toute faute mettant en difficulté ou en danger l'association, les activités de l'association ou les membres de l'association.